



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contacts :
M. Frédéric Mairy, conseiller communal suppléant du Dicastère de la
Jeunesse et de l'enseignement
☎ 032 886 43 99

M. Christophe Calame, chef du Dicastère de la Jeunesse et de
l'enseignement (dès le 2 mars 2017)
☎ 032 886 43 50

Engagements à la direction de l'école Jean- Jacques Rousseau

Madame, Monsieur,

La direction de l'école Jean-Jacques Rousseau a connu plusieurs changements ces derniers mois, avec l'engagement de M. Romuald Babey en qualité de directeur dès octobre 2015 et celui de M. David Hamel en qualité de directeur-adjoint dès janvier 2016. En poste depuis 2012, M. Denis Rey, directeur-adjoint, complète l'équipe de direction en place actuellement.

A compter d'août 2017, le Conseil communal a décidé de modifier la structure de la direction et d'adopter la même organisation que la plupart des autres cercles scolaires du Canton, soit un directeur et un/e directeur/trice adjoint/e par cycle (1-4, 5-8 et 9-11H).

Le poste de directeur et les trois postes de directeurs adjoints à temps partiel ont été mis au concours et les auditions des candidats se sont déroulées ces dernières semaines.

Lors de sa séance du 22 février 2017, le Conseil communal a validé l'engagement des personnes suivantes :

-M. Romuald Babey, directeur de l'école Jean-Jacques Rousseau ;



- M. Denis Rey, directeur-adjoint en charge du Cycle 1 ;
- Mme Anne-Pascale Isler, directrice-adjointe en charge du Cycle 2 ;
- M. David Hamel, directeur-adjoint en charge du Cycle 3.

Le Conseil communal félicite MM. Babey, Rey et Hamel du renouvellement de leur contrat et se réjouit de la poursuite de leur engagement apprécié au service du Cercle scolaire de Val-de-Travers.

Il félicite également chaleureusement Mme Anne-Pascale Isler. Domiciliée à Couvet, mariée et mère de trois grands enfants, Mme Isler connaît particulièrement bien l'école Jean-Jacques Rousseau puisqu'elle y enseigne depuis 2002, ayant occupé des postes à Fleurier, Couvet, St-Sulpice et Môtiers, aux cycles 1 et 2. Le Conseil communal lui souhaite d'ores et déjà la bienvenue au sein de l'équipe de direction désormais en place et beaucoup de plaisir dans sa nouvelle fonction.

Le taux d'activité des directeurs/trice adjoints/te sera défini ultérieurement. La nouvelle structure de direction ainsi constituée entrera en fonction à la rentrée d'août 2017.

Val-de-Travers, le 24 février 2017

LE CONSEIL COMMUNAL

